

## RENSEIGNEMENT INTERNAT 2020-2021

L'équipe pédagogique est composée de 3 éducateurs d'internat diplômés de l'enseignement supérieur pédagogique. L'Administrateur de l'internat ou Directeur est le « Chef d'équipe ». Il organise la pédagogie des éducateurs, structure la vie au sein de l'internat, dirige l'intendance (repas et perception des pensions) de l'établissement et gère le personnel ouvrier.

L'internat peut accueillir 60 internes garçons (6 ans à 18 ans) durant l'année scolaire. Il est ouvert du dimanche 21h00 au vendredi 08h00.

L'internat de l'AR Gatti de Gamond « Brussels » a été construit en 1977 et est situé dans le quartier du Scheut sur la Commune d'Anderlecht. Il est ancré dans un domaine verdoyant de 4,2 hectares et est proche des stations de métro STIB (Gare de l'Ouest -1,2,5,6-), Jacques Brel -5- et Delacroix -2,6-) et bus 89. Gare Bruxelles-midi et Gare Centrale (SNCB).

Nos internes sont prioritairement inscrits à l'Athénée royal Gatti de Gamond mais nous accueillons, également, des élèves d'autres écoles de la capitale.

Les internes qui fréquentent l'Enseignement spécialisé (T1 et T8) sont accueillis au sein de l'internat.

### L'accueil à l'internat

L'accueil (inscription) de l'interne et de son responsable légal sera un moment important. L'Administrateur rappellera le Règlement d'Ordre Intérieur et le Projet d'établissement de l'AR Gatti de Gamond. Le bulletin et le journal de classe seraient des documents essentiels à l'inscription de l'interne dans l'établissement.

### Les axes du Projet d'établissement (internat) au sein de l'école

#### Les études pédagogiques

Les axes seront basés sur la réussite scolaire de l'interne. Comment ? Par une organisation stricte des études dirigées par les éducateurs d'internat. Elles sont collectives et individuelles.

- ▶ L'éducateur d'internat corrige les devoirs, interroge sur les leçons et favorise la rigueur dans la réalisation des travaux.
- ▶ L'éducateur accompagne le jeune sur internet afin d'effectuer des recherches.
- ▶ Les bulletins sont demandés à l'internat et des remarques individuelles peuvent être émises par la Direction.
- ▶ L'interne sera encouragé durant l'année scolaire mais, aussi, mis devant ses responsabilités scolaires.
- ▶ Le journal de classe sera paraphé quotidiennement par l'éducateur.

#### Les activités préparées :

- ▶ Elles sont organisées autour de 3 composantes (ludiques, culturelles et sportives).
- ▶ L'équipe pédagogique encourage l'activité physique. Des activités spécifiques sont organisées durant le mercredi après-midi pour les internes du primaire et de la 1ère à la 3ème secondaire. Les éducateurs vont à la découverte des musées ou « se jettent » à l'eau dans une piscine avec les internes. D'autres activités (escalade, patinoire...) sont organisées durant l'année scolaire. Des thématiques voient le jour, également, avec la collaboration de la Police de jeunesse, les pompiers de Bruxelles ou d'autres organisations.

### Divers sur notre fonctionnement :

- ▶ Les repas sont préparés et servis à l'internat 3 fois par jour. Un buffet déjeuner complet stimule nos internes à démarrer une bonne journée. La collation de 16h00 reconforte l'interne après l'école et un souper complet clôture la journée. Il sera composé du potage, le plat principal et le dessert. Les repas sont équilibrés, riches en légumes et ouvert à tous. Un service repas retardataires est organisé pour nos internes qui reviennent d'un club de sport après 20h00.
- ▶ Pour le repas de midi, l'interne préparera son sandwich le matin au déjeuner.
- ▶ Les chambres sont individuelles et la literie est fournie pour tous les internes.
- ▶ Les prix fixés par la Circulaire 7498 du 10/03/2020 Wallonie-Bruxelles ENSEIGNEMENT :  
2.075,64 € en pension complète pour 2020-2021 – enseignement primaire  
2.401,15 € en pension complète pour 2020-2021 – enseignement secondaire
- ▶ Les dates pour les inscriptions 2020-2021:  
29/06/2020 au 03/07/2020 et dès le 17/08/2020 de 09h00 à 16h00.
- ▶ Le wifi est disponible et régulé par la Direction.
- ▶ Les sorties « extraordinaires » sont autorisées sous autorisation du responsable.
- ▶ L'utilisation du portable est limitée dans le temps et reste interdit pour le primaire.
- ▶ L'internat collabore, étroitement, avec les écoles afin de lutter contre l'absentéisme scolaire et le décrochage.
- ▶ Les règles de politesse, l'assiduité et l'hygiène personnelle sont de mise à l'internat.